
Le Collège de Billom-Courpière, esquisse historique.

Numéro d'inventaire : 1986.01609

Auteur(s) : Chanoine Pitelet

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1900 (vers)

Description : 16 feuilles dactylographiées agrafées.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 212 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Billom

Nom du département : Puy-de-Dôme

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 17

Lieux : Puy-de-Dôme, Billom

LE COLLEGE DE BILLOM - COURPIERE, esquisse historique
par M. le Chanoine PITELET, Sup^r de L'Inst. St-Pierre

.....

Lointaines origines

Dès les temps les plus anciens, Billom avait un établissement scolaire qui jouit d'une véritable célébrité.

"Notre ville de Billom, écrit Mgr Guillaume Duprat dans l'acte de fondation du Collège (1) est merveilleusement située et en quelque sorte créée pour avoir un collège : de tout temps, elle a possédée une académie très célèbre, la première de toute la province par son importance".

Il nous sera bien permis de souligner la valeur d'un tel témoignage rendu par un prélat éminent, inscrit dans un acte officiel à une époque où les souvenirs étaient encore bien vivants et où l'on disposait de documents authentiques, perdus depuis malheureusement.

Dès la période mérovingienne, en effet, Billom eut une église collégiale et un Chapitre que les titres les plus anciens qualifient de "Chapitre royal de St-Cerneuf" (2). Les chanoines partageaient leur temps entre la prière, le service de l'église, la lecture et l'étude. Ils devaient en outre "élever avec beaucoup de soin et sous une exacte discipline un certain nombre d'enfants admis dans la Communauté (3)

A vrai dire, ces écoles étaient alors peu fréquentées : mais elles allaient prendre un bel essor, sous l'impulsion de Charlemagne. Par les Ordonnances de 787 le grand empereur exprime son désir de voir "ouvrir des écoles publiques dans les églises cathédrales et collégiales.... pour enseigner les lettres à ceux qui ont des dispositions".

Ce fut le signal d'une véritable renaissance. Le Chapitre de St-Cerneuf répondit avec empressement à cet appel et rendit son école publique. En récompense de son zèle dans l'accomplissement de sa tâche éducatrice, Charlemagne lui adressa une lettre fort élogieuse et lui fit don de son buste en vermeil, où il était représenté la couronne impériale sur la tête, le sceptre dans la main droite et un livre à la main gauche. La lettre et le buste furent conservés religieusement par les chanoines. Legrand s'Aussy(4) vit l'une et l'autre lors de son passage à BILLOM en 1787.

Les invasions normandes aux 10^{ème} et 11^{ème} siècles produisirent un recul dans la fréquentation des écoles. Mais Billom, éloigné des grands lignes de communication, fut davantage à l'abri des incursions ennemies et le Chapitre de St-Cerneuf continua à répandre l'instruction. Il y était d'ailleurs encouragé par la bienveillance des évêques de Clermont qui se plaisaient à donner à l'église de Billom le titre de première fille de leur évêché (5). Ainsi la ville de BILLOM devint le centre d'un mouvement intellectuel important.

(1) 18 novembre 1558. Acte conservé aux Archives départementales du P.D.D.

(2) Le Chapitre de St-Cerneuf fut d'abord régulier et ne fut sécularisé qu'au 13^{ème} siècle. Il était primitivement composé de 31 chanoines et de 40 choriers : une bulle du pape Callixte III de l'année 1456, en fait mention. Il fut obligé de solliciter la réduction de ses membres, à cause de la modicité de ses revenus ; aussi n'était-il plus composé en 1789 que d'un doyen, d'un chantre, d'un abbé, de 22 chanoines et de 4 semi-prébendés (Tardieu : Dict. historique du P.D.D.)

(3) Règles de St Chrodogange. Histoire de l'église anglicane, Tome 3, livre 12

(4) Voyage en Auvergne, T. I, art. B illom- ces souvenirs ont disparu pdt Rév.

(5) Chabrol : Coutumes d'Auvergne, Tome IV, art. Billom.

- 2 -

Le calme revu les écoles prirent, au 12ème et 13ème siècle, un développement extraordinaire et c'est à cette époque qu'elles reçurent le nom d'universités : titre significatif pour indiquer qu'elles s'ouvraient largement à quiconque désirait parcourir le domaine entier des connaissances humaines.

C'est vers la fin du 13ème siècle que l'école capitulaire de Billom fut transformée en université. Il n'en existait alors que trois en France : Paris (1208 (1)), Toulouse (1230), et Montpellier (1284). Elle ne comprit d'abord que les facultés des arts et délivrait seulement le diplôme de "Maître ès Arts", assez semblable à celui de "Bachelier ès lettres" d'aujourd'hui.

Au début du 14ème siècle, l'université de BILLOM comptait deux mille élèves. Ce chiffre pourrait paraître invraisemblable, il est pourtant attesté par des documents authentiques publiés et discutés au cours du 18ème siècle (2).

Ce succès extraordinaire s'explique d'ailleurs assez bien par les éloges unanimes des anciens écrivains de la province en faveur des écoles de Billom. Du reste, la ville de Billom avait alors une population bien plus dense. Au surplus, les pensionnaires, en ce temps-là, étaient pour ainsi dire inexistants. Les élèves logeaient chez l'habitant et se réunissaient chaque jour aux heures des classes, rangés autour de l'église St-Cerneud, sur la place qui porte encore le nom de : place des Ecoles. Pas n'était donc besoin d'immenses bâtiments pour recevoir de nombreux étudiants.

En 1455 l'université brilla d'un éclat nouveau, du fait de la création par le Pape Eugène IV de deux autres facultés : l'une de droit civil, l'autre de droit canon.

Pour la suite de cette histoire, il est bon de remarquer que le Chapitre de St-Cerneud conserva toujours la direction de l'université qui lui devait l'existence. Cette université n'était pas "fondée" comme on disait alors. Elle se soutenait par les soins du Chapitre de St-Cerneud et par une modique rétribution que donnait chaque écolier (3). C'était lui qui nommait les professeurs, pris le plus souvent parmi ses membres (4). Deux lettres du roi Louis XI (4), en date du 25 janvier et du 26 mai 1470, interdisent toute hésitation à cet égard. Ce monarque dont l'absolutisme est bien connu, lui demande, en termes très respectueux, deux places de professeurs, pour deux candidats auxquels il accorde un intérêt tout spécial (5).

L'université subsista jusqu'au milieu du 16ème siècle. Pour des raisons encore mal déterminées, le déclin était venu. Il faut en trouver sans doute l'explication dans les guerres de religion, qui jetaient le trouble dans tout le pays. En tout cas dès les premières années du 16ème siècle, l'Université de Billom n'était plus que l'ombre d'elle-même.

-
- (1) Lavis et Rambaud : Histoire générale - Bossuat : Histoire du M. Age
 - (2) Cf compte rendu du président Rolland (1763) et les mémoires de l'époque.
 - (3) comptes rendus au Parlement de Paris, tome IV, P. 438.
 - (4) Chabrol, loc. cit. T. IV.
 - (5) compte rendu du Président Rolland

Fondation du Collège

Fort heureusement, en 1529, monta sur le siège épiscopal de Clermont, Guillaume Duprat, fils d'Antoine Duprat, grand chancelier de France sous François Ier. Ce prélat de haute vertu et de grande culture fut préoccupé très vite par la pensée de faciliter l'instruction en la rendant gratuite. Immensément riche - mais pour lui la fortune n'était qu'un moyen facile de prodiguer les bienfaits - il résolut de fonder un établissement assez bien doté pour permettre aux élèves de suivre les cours, sans payer la rétribution exigée d'eux jusqu'alors.

La Providence le servit à souhait.

En 1545, François Ier¹⁸ choisit avec quelques autres prélats pour représenter l'Eglise de France au Concile de Trente. G. Duprat eut ainsi l'occasion de connaître les Jésuites dont lui avait parlé avec éloges le P. Simon Guichard, supérieur du couvent des Minimes de Beauregard-l'Evêque. Il y rencontra en effet les premiers disciples de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus : le Bienheureux Pierre Canisius et les RR. PP. Lejay, Lainez et Salmeron. "les deux lumières du Concile" a-t-on pu dire de ces deux derniers.

Il fut si édifié de leur vertu et de leur science qu'il désira entrer en rapport avec le pieux auteur de leur Institut et il se rendit à Rome où Don Ignace résidait alors au Monte Pincio. Dès ce moment, il lui fit part de sa décision de créer en France un établissement scolaire sous la direction de ses fils spirituels.

A la vérité, "St Ignace n'avait pas au début l'intention de fonder un ordre enseignant" (1). "Le but de la société, lisons-nous dans les Constitutions, est de s'employer de toutes ses forces, avec l'aide de la grâce au salut et perfectionnement du prochain". Le fondateur décrit ainsi les œuvres de miséricorde que les siens auront à exercer dans les villes où ils demeureront : prière, administration des sacrements, prédication, ~~expk~~ explication de la doctrine chrétienne, les exercices spirituels, la visite des hôpitaux et des prisons".

On le voit : il n'est aucunement question d'enseignement proprement dit.

Mais des circonstances providentielles vont modifier ce premier dessein. Des princes et des évêques notamment insistent auprès d'Ignace pour que ces religieux se chargent aussi de l'instruction de la jeunesse séculière. Celui-ci se laisse convaincre, remanie la première formule et fixe les lois de son ordre "d'après les leçons de l'expérience"

On le constate sans peine, en effet, il est malaisé de supprimer de vieilles habitudes, tandis qu'il est facile d'en faire prendre de bonnes à l'enfant, dont la nature est encore très souple et très malléable. St-Ignace n'a pas de peine à l'admettre et permet à ses fils de tenir des écoles. "La Compagnie, obéissant à l'esprit de N.S.J.C. n'a pas dédaigné de s'abaisser à la cause du grand bien qui peut en résulter, à l'emploi d'instruire les enfants et les jeunes gens. Elle regarde comme un de ses principaux devoirs d'œuvrer, non seulement aux siens, mais encore à ceux du dehors, des collèges où ils puissent apprendre gratuitement avec les connaissances nécessaires à un chrétien, les sciences humaines, depuis les rudiments de la grammaire jusqu'aux sciences les plus hautes".(2)

(1) dictionnaire Delattre. Les établissements des Jésuites en France depuis 4 siècles. Fasc. 5, art. du P. Paul Bailly

(2) dictionnaire Delattre.